

NOUVEAUTE 2019

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 26 janvier 2019
à 11 h 00
au Mas du Pourret.

Suite à l'Assemblée Générale, un repas dansant vous sera proposé.

Prix initial du repas : 30 €.

Participation du club : 10 € ainsi que le prix du DJ.

Tarif restant à la charge de chaque adhérent : 20 €

ATTENTION

Inscription **OBLIGATOIRE** sur les heures de permanence du club avant le samedi 12 janvier accompagnée du chèque à l'ordre de l'association. Aucune inscription pour le repas ne sera prise en compte par téléphone.

De même, aucune cotisation ne sera délivrée le jour de l'Assemblée Générale afin que chacun profite pleinement de sa journée. En revanche, vous pourrez venir vous acquitter de votre cotisation pour l'année 2019 dès le samedi 15 décembre 2018 à la permanence. Merci de venir muni de votre carte d'adhérent afin valider votre adhésion pour l'année 2019.

RAPPEL :

Pour toute candidature au Conseil d'Administration, merci d'adresser un courrier à la Présidente avant le samedi 12 janvier 2019.